

AR Prefecture

N° DBC 20240802-01

063-200070712-20240802-20240802\_01-DE  
Reçu le 02/08/2024  
Publié le 02/08/2024

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 02 AOÛT 2024 A 14 HEURES**

**Date de la convocation :** 19 Juillet 2024

**Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni** le 02 août 2024 à 14 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

**Membres du Bureau présents :** Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Ghislaine DUBIEN, Serge FAYET, Daniel BALISONI, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT.

**Membres du Bureau absents excusés :** Jean Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Ludovic DASSAUD, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Georges LOPEZ, Christophe DOS SANTOS, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Sylvain HERMAN.

**Membres du Bureau aillant donné procuration :**

Jany BROUSSE à Ghislaine DUBIEN,  
Martine MUNOZ à Tony BERNARD.

**Secrétaire de séance :** Stéphane RODIER.

**ATTRIBUTION SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION COUTEAU  
LAGUIOLE AUBRAC AUVERGNE (CLAA)**

*Rapporteur : Tony BERNARD, Président*

L'association Couteau Laguiole Aubrac Auvergne (CLAA) avait obtenu l'homologation « IG Couteau Laguiole » le 23 septembre 2022. Depuis l'homologation, quatre recours en justice ont été déposés pour contester la décision de l'institut national de la propriété industrielle (INPI) pour entre autres, non-respect des règles d'homologation des indications géographiques pour les produits industriels et artisanaux (IGPIA).

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

18

Membre du Bureau représenté :

2

Membre présent sans voix  
délibérative : 0

Total votants : 20

## AR Prefecture

063-200070712-20240802-20240802\_01-DE

Reçu le 02/08/2024

Publié le 02/08/2024

Par arrêt en date du 11 juillet 2024 rendu par la Cour d'Appel d'Aix en Provence, deux décisions sont annulées : l'une porte sur l'homologation « IG Couteau de Laguiole », l'autre sur le refus d'homologation du cahier des charges de l'indication géographique « Couteau de Laguiole » déposé par le Syndicat des fabricants aveyronnais du couteau laguiole (SFACL).

Par conséquent, ces deux annulations contraignent l'association CLAA à se pourvoir en cassation. Les frais pour ester en justice sont importants pour l'association qui ne peut à elle seule les supporter. Aussi, l'association CLAA sollicite la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle afin de l'aider à faire face aux frais juridiques pouvant être engagés.

Le Bureau Communautaire, après avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide d'allouer la somme de 50 000 € en subvention exceptionnelle à l'association CLAA.
- Les crédits seront inscrits au budget principal de la collectivité.

TOTAL VOTANTS : 20

Membres du Bureau présents : 18

Représentés : 2

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Membre présent sans voix délibérative : 1

Non-participation :

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le Secrétaire de séance



Stéphane RODIER

Le Président,



Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

